



SNUipp-FSU

écoles et collèges des Vosges

Bulletin n°116 juin 2020-Trimestriel-Imprimé par nos soins grâce à la cotisation des adhérents.
Dir de publication: Joël TONDON Abt: 2,30 € - Prix du n°: 0,60 €

ECOLES ET COLLEGES
DES VOSGES

EXPEDITEUR :
SNUipp-FSU 88
6 Maison des Associations
Quartier La Magdeleine
88000 EPINAL

Déposé mardi 21 juin 2020

EPINAL CTC



DISPENSÉ DE TIMBRAGE

Pourquoi donc SE SYNDIQUER ?

E
D
I
T
O

Syndicat et confinement...

C'est vrai, la période que nous venons de vivre, chacune et chacun isolé-e-s dans nos logements, cette période si particulière, nous a fait sentir combien nous avons besoin des autres, besoin de faire société, besoin de collectif... Alors que s'estompent nos repères, ces liens indispensables, liens entre nous, liens entre vous, liens entre vous et « l'administration », nous avons tenté de les rattraper d'abord, de les tenir ensuite, et enfin de les renforcer et de les élargir...

Pour cela, nous avons une force et une certitude, celle de pouvoir compter sur une organisation collective construite sur des valeurs communes, notre outil syndical.

Cet outil s'est révélé être à la hauteur et complètement en adéquation avec la situation, en tant que syndicat de transformation sociale.

Nos luttes pour plus d'égalité, plus de justice, plus de services publics et pour une autre société se sont trouvées confortées par cette crise, et nous comptons bien prendre notre place dans celles qui seront nécessaires pour construire les jours d'Après.

Avec vous toutes et tous !



Et Pourquoi se syndiquer au SNUipp-FSU ?

Pourquoi donc se syndiquer ?

Raison n°1

Se syndiquer, c'est par définition un acte de solidarité, une démarche individuelle au service du collectif. Par leur adhésion, les collègues syndiqués donnent à l'outil commun qu'est le SNUipp, les moyens de s'adresser à tous, de travailler les convergences, de rassembler les énergies. La cotisation est la seule rentrée d'argent du syndicat.

LA solidarité

Faire groupe. Briser l'individualisme pour construire du collectif. Se rassembler autour de valeurs communes essentielles, même si on n'est pas d'accord sur tout. Faut bien qu'on trouve de quoi discuter, de quoi se disputer...

Faire groupe pour être plus fort·e, faire groupe pour soutenir et aider chacune et chacun.

Solidaires entre nous, solidaires avec les autres...



Raison n°2

Se défendre

Tout-e seul-e, il est difficile d'avoir accès à toutes les informations pour se défendre. A plusieurs, conforté-es par le nombre et l'organisation représentative, nous pouvons défendre et représenter la profession.

Nous pouvons nous faire entendre, faire entendre notre voix !



Raison n°3

Se syndiquer, c'est participer. L'adhésion est le premier geste militant. Quel que soit ensuite son engagement ou pas, participer à l'existence de l'outil syndical est essentiel.

Se syndiquer c'est pouvoir s'exprimer, directement ou par la représentation.

Participer

Etre acteur, actrice. Ne pas subir seul-e. Participer à un groupe. Lui permettre de vivre. Y apporter sa contribution. Echanger, se confronter aux idées, aux avis. Prendre sa part dans les actions engagées, dans les réflexions sur le métier, la société.



Autres

Une rencontre, un coup de fil, une écoute, un conseil...

Quelqu'un avec qui parler, avec qui échanger, à qui demander.

Un, une collègue à ne pas oublier.

Raison n°4



Et pourquoi le SNUipp-FSU ?

Le SNUipp-FSU porte un projet syndical singulier qui se base principalement sur trois axes :

- la défense et la représentation de tous les personnels
- la transformation de l'École, pour la réussite de tous
- la participation aux mouvements pour une société plus juste, moins inégalitaire.

Nous, de simples collègues comme les autres, nous sommes le **SNUIPP-FSU**. Syndicat majoritaire dans les écoles, au niveau national, académique et départemental, mais aussi pendant 2 mois, dans les appartements et les maisons où se confinaient PE et AESH...

Le SNUipp-FSU est ancré dans le camp de la transformation sociale. C'est-à-dire avec une vision globale et cohérente de la société. Tout est lié. En plus de défendre et représenter les personnels, en plus de militer pour une **autre école***, contre les inégalités scolaires, nous participons aux nombreuses mobilisations pour une société plus juste, pour une autre société. (mobilisations retraites, loi travail, anti-racistes, féministes...) Nous nous opposons aux mauvaises réformes, aux politiques qui nous ont menés à la situation d'aujourd'hui, où le libéralisme a affaibli les Services Publics, et a détruit l'écologie...

Le camp du syndicalisme de transformation sociale, avec Solidaires, la CGT, Attac, et d'autres... est à l'opposé du camp réformiste qui, avec la CFDT et l'UNSA principalement, accompagne les politiques qui nous ont menés à ce désastre, cette crise. Il y a un enjeu important pour l'après, les jours d'après. Les mobilisations seront nécessaires pour changer la donne, pour imposer le développement des indispensables services publics, pour remettre à leur place certaines fonctions, certains métiers... (qu'est-ce qui « vaut » le plus, trader ou infirmière?) Et la première mobilisation c'est de se syndiquer !

Une équipe de militant-es

Au SNUipp-FSU 88, pas de chef. Le collectif de militants que nous vous demandons de renforcer vit aussi au travers de nos pratiques.

Nous avons un secrétariat avec deux co-secrétaires départementaux et un bureau constitué de 8 militant-es. Toutes et tous, nous sommes avant tout des adjoints, TRS, enseignant-es spécialisé-e, ...

Vous nous entendrez lors des permanences téléphoniques, nous rencontrerez au local ou pendant les tournées d'école, des RIS, des manifs aussi...

Et puis, quand vous serez syndiqué-e, vous pourrez participer à nos conseils syndicaux.

A très bientôt !

***Une autre école...**

C'est tout notre travail avec la Recherche et les chercheurs qui participent à nos Universités d'Automne.





Bulletin d'adhésion 2020-2021 au SNUipp-FSU des Vosges

SNUipp - FSU

Syndicat
National
Unitaire des
instituteurs
profs d'école
p.e.g.c

section des
Vosges

SNUipp - FSU
6 maison des associations
Quartier de la Magdeleine
88000 - EPINAL
tel. 03-29-35-40-98
Port : 07-78-87-81-25
Email. snu88@snuipp.fr

U.

Fédération
Syndicale
Unitaire

M, Mme, Mlle

Nom de jeune fille

Prénom

Date de naissance

Adresse personnelle

.....

Code postal Commune

Téléphone Portable

Courriel

Etablissement ou école

.....

Cotisation année scolaire 2020-2021 (voir tableau au verso)

J'opte pour :

- ◇ un paiement en totalité : 1 chèque à l'ordre du SNUipp88.
- ◇ un règlement en 3 chèques ou plus avec indication au dos de chaque chèque de la date souhaitée de retrait limite 30 juin.
- ◇ un prélèvement mensuel reconductible. (modalités voir au verso)
- ◇ Un prélèvement sur 12 mois reconductible par tacite reconduction

66% soit les deux tiers de votre cotisation syndicale déductibles
du montant de votre impôt sur le revenu ! (à condition de ne pas déclarer vos frais professionnels réels). Une attestation vous sera adressée en temps utile pour votre déclaration.
Exemple après déduction d'impôt : montant versé 148 €, coût réel 49 €.

Je suis...

instituteur (trice)
prof. d'école
prof. d'école hors-classe
Prof d'école Clas Exceptionnelle
M1, M2
Etudiant Fonct. Stagiaire
Liste complémentaire
PEGC hors-classe
PEGC classe exceptionnelle
AESH-AVS-EVS-CUI
retraité

Situation particulière...

en congé de formation
en congé parental
en congé longue maladie ou
longue durée

Je travaille...

à temps complet
à mi-temps
à temps partiel. Quotité:%

Mon poste ...

adjoint(e) maternelle
adjoint(e) élémentaire
Maître supplémentaire
direction maternelle
nombre de classe(s)

direction élémentaire
nombre de classe(s)

direction d'école d'application
BAAZ
BFC

titulaire de secteur
regroupement d'adaptation
rééducateur(trice)
psychologue scolaire
soutien implanté dans l'école
enseignant référent
directeur(trice) d'établissement
spécialisé
adjoint(e) établissement spécialisé
ULIS option

EMF
CPC-EMFAIEN

directeur adjoint de SEGPA
adjoint SEGPA
autre type de poste,
à préciser

.....

PEGC-matières enseignées:

.....

Je suis

nommé(e)
à titre définitif
à titre
provisoire

Echelon

Date de passage d'échelon

.....

Conformément aux résolutions de la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté), le SNUipp (FSU) pourra utiliser les informations ci-dessus pour m'adresser ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès en CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans ses fichiers et traitements informatisés, conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Signature (obligatoire):

.....

VOTRE COTISATION 2020- 2021

ECHELON	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Prof. des Ecoles <i>Coût réel* en €</i>		137 46,58	140 47,6	144 48,96	148 50,32	152 51,68	161 54,74	172 58,48	184 62,56	197 66,98	211 71,74
P.E. hors classe <i>Coût réel* en €</i>	182 61,88	195 66,30	208 70,72	225 76,50	239 81,26	252 85,68					
PE classe except. <i>Coût réel* en €</i>	221 75,14	234 79,56	247 83,98	264 89,76	283 96,22	294 99,96	309 105,06				
PEGC cl. except. <i>Coût réel* en €</i>	204 69,36	224 76,16	233 79,22	249 84,66	262 89,08						
INSTIT. adjoint <i>Coût réel* en €</i>									143 48,62	153 52,02	167 56,78

* après crédit d'impôt (66%)

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

SNUipp Vosges
Quartier de la Magdeleine

<i>A ajouter</i>	À la cotisation en €	<i>Coût réel*</i>
ASH	9	3,06
IMF-IEN	13	4,42
IMF-ESPE	9	3,06
Direction 2-4 classes	6	2,04
Direction 5-9 classes	10	3,40
Direction 10 classes et +	13	4,42
Direction SEGPA	16	5,44
Direction Établissement Spé	36	12,24

M1, M2 : 40 €
 Etudiant Fonct. Stagiaire : 80 €
 AVS-AESH-EVS CUI : 36 €

Dispo, congé parental, CLM, CLD: 44 €

Retraité : 108 €

% de la cotisation égal au % de quotité de travail : (minimum

83,50€ correspondant à la part nationale)

Exemples: pour un PE adjoint au 8ème

- travaillant à 75%, la cotisation est de 172 € x 75% soit 129 €

- travaillant à mi-temps 172 € x 50% soit 85 €

Pour un PE du 3ème au 7ème échelon à mi-temps83,50 €

Montant de votre cotisation: €

Merci de renvoyer ce bulletin renseigné et votre règlement à:

SNUipp88-FSU 6 Maison des Associations - Quartier de la Magdeleine - 88000 EPINAL

PAIEMENT PAR PRELEVEMENT RECONDUCTIBLE

- 1- Remplir la demande de prélèvement ci-dessous (toutes les rubriques).
- 2- Joindre obligatoirement **un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)**.
- 3- Date des prélèvements mensuels sur 10 mois maximum :

Le 30 de chaque mois suivant votre demande d'adhésion jusqu'au 30 juin.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur du compte. Je réglerai le différé directement avec le créancier. Les informations recueillies dans le présent questionnaire ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieur que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire les obligations légales et réglementaires.

TITULAIRE DU COMPTE

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____ Code postal : Commune : _____

COMPTE A DEBITER

IBAN

BIC

COMPTE A DEBITER

Banque Guichet
 N° de compte Clé

DATE ET SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE

A

le

Signature :

Autorisation de NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

SNUipp Vosges
 Quartier de la Magdeleine
 6, Maison des
 Associations
 88000 - EPINAL

Prélèvement NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE

.....

Où va ma cotisation ? 83,50 € sont reversés par le SNUipp 88 à la trésorerie nationale (secrétariat, revue "fenêtre sur cours", locaux, initiatives nationales et internationales...). Une partie de cette somme est versée à la FSU et à la FGR (Fédération Générale des Retraités). Le reste est utilisé par la Section des Vosges pour fonctionner, renouveler et entretenir le matériel, financer les actions (manifestations, train, bus...), éditer et envoyer notre bulletin départemental aux écoles et à tous nos syndiqués.

Abiba CICOLELLA-FILALI, trésorière du SNUipp88-FSU.